



Cette rentrée 2015 a marqué l'inauguration du cycle de conférences lancé par le collectif « Ensemble, on fait quoi ? », à destination des professionnels éducatifs et sociaux.

Cette conférence inaugurale de Joël Roman – philosophe, ancien rédacteur en chef de la revue Esprit – autour de la question de la laïcité et des identités a également été l'occasion de rappeler la raison d'être du collectif monté en mars 2015 et l'importance de ses chantiers de travail.

Le propos introductif, tenu par Bertrand Coppin (directeur de l'IRTS) et Patrick Banneux (président de l'APSN), a réinsisté sur la position compliquée des travailleurs sociaux aujourd'hui, mettant en lumière l'impératif d'une formation renforcée, notamment sur les thématiques de laïcité et de citoyenneté. Le projet « Ensemble on fait quoi ? » – qui propose des conférences, des outils pédagogiques, des rencontres avec les habitants – vise autant à accompagner les professionnels qu'à (re)mettre en débat auprès de tous certaines questions, certaines frontières aujourd'hui devenues floues – public/privé ; laïc/religieux ; social/politique.

L'intervention de Joël Roman s'est articulé en deux temps, présentant d'abord le principe de laïcité dans ses grandes lignes, la loi de 1905 et s'intéressant par la suite aux raisons de la réémergence de cette question sur la scène politique et sociale aujourd'hui, tout en s'attachant à mettre en lumière, tout au long de son propos, le lien qui s'est progressivement développé entre laïcité et identités.

La laïcité, rappel historique et juridique

Le premier temps de cette intervention revient sur la loi de 1905 qui énonce les grands principes, les fondements de la laïcité.

Joël Roman rappelle ici que la laïcité est un principe fondamental d'organisation de la société. Elle est un mode d'organisation permettant une forme de coexistence. Les trois éléments « clés » de cette loi sont les suivants : la liberté de conscience, la liberté de culte et la séparation des Églises et de l'État.

Par la suite, Joël Roman s'attelle à mettre à mal l'idée reçue selon laquelle le principe de laïcité impliquerait que la religion ne peut pas exister dans l'espace public. Il estime en effet que la religion ne peut se contenter d'exister dans l'espace privé – qui est le lieu des seules convictions – puisque les pratiques et rites se font la plupart du temps collectivement et donc dans l'espace public.

Il a ensuite tenu à rappeler le contexte d'élaboration de la loi de 1905, constitué d'affrontements violents entre Église catholique et République. Ce rappel permettait de souligner la prégnance d'un combat qui a fini par revêtir les traits d'une opposition identitaire, au moment où cette opposition a quitté le champ politique stricte pour « envahir » la société civile (via les mouvements de jeunesse,

les syndicats...).

Si cette opposition a pu, par bien des aspects, se révéler féroce le vote de la loi en décembre 1905 et les débats qu'elle avait entraînés ont fini par amener une forme de pacification de la société française.

Le retour de la question de la laïcité à travers l'affirmation de la quête identitaire

Ces dernières années, c'est autour de la religion musulmane que se sont cristallisées les interrogations renouvelées sur le principe de laïcité et sa réalité, son expression dans la société française.

Joël Roman a rappelé que dans la loi de 1905 l'Islam était un impensé (bien que la religion soit pratiquée dans certaines colonies françaises de l'époque) et s'il n'y pas d'incompatibilité de principe entre l'Islam et le respect du principe de laïcité, les tensions se resserrent et s'exacerbent autour des enjeux identitaires.

À partir du moment où l'Islam est ressenti, revendiqué comme une identité, comme une fierté parfois, les défenseurs de la laïcité vont également se positionner dans l'affirmation d'une forme de laïcité identitaire, qui ne correspond pas à l'esprit juridique du principe.

C'est à partir de ces revendications identitaires que la question se répand dans l'intégralité de la société.

Suite à l'intervention de Joël Roman, de nombreuses questions ont émergé de la salle, évoquant notamment la question de la radicalisation (terme d'ailleurs largement contesté par la suite) ; la focalisation sur l'Islam dans les débats actuels sur la radicalisation ; la question d'une éventuelle crise du modèle de laïcité à la française...

Autant d'interventions du public (émanant autant des professionnels que des étudiants de l'IRTS) qui témoignent de la vivacité et de la complexité des réflexions actuelles qui entourent la thématique de la laïcité.

Le cycle de conférences se poursuivra le 14 octobre avec une intervention de Faïza GUELAMINE portant sur « faits religieux et travail social ». Vous pouvez d'ores et déjà vous [inscrire en ligne](#) [1].

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette conférence en vidéo [ici](#) [2].

A lire sur notre site sur le même sujet :

[Ensemble ont fait quoi ?](#) [3]

Type d'actualités: [Information régionale](#) [4]

Dates: Mardi 29 septembre 2015 - 02:00

Thématiques: [Religion](#) [5]

Publié le 29 septembre 2015

URL de la source (modifié le 15/10/2015 - 17:37): <https://www.irev.fr/actualites-0/laicite-et-identites-retour-sur-la-premiere-conference-du-projet-ensemble-fait-quoi>

Liens

- [1] <http://www.ensembleonfaitquoi.fr/page-8-0-0.html>
- [2] <https://vimeo.com/140042958>
- [3] <https://www.irev.fr/actualit%C3%A9/ensemble-on-fait-quoi>
- [4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>
- [5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3696>